

(1)

(N° 258.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 AOÛT 1891.

Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1891 (1).

Amendement présenté par M. ANCIEN.

En vue de permettre à la section centrale de se livrer à une information supplémentaire, relativement aux crédits sollicités pour les fortifications de la Meuse, je propose de réduire de 100,000 francs le crédit demandé à l'article 55.

A. ANCIEN

(1) Budget, n° 162.
Amendements, n°s 186 et 234.
Rapport, n° 229.